



PARTICIPATION AUX RESULTATS 2013

La réserve spéciale de participation aux résultats 2013 représente :

**2,9 % environ de la rémunération
annuelle brute**
Soit environ 0,4 mois de salaire brut

Soit une progression de 35% par rapport à 2013.

Les bulletins d'option ont été envoyés par courrier début mars.

Les réponses devront parvenir avant le **26 mars** au plus tard chez Natixis Interépargne, ou le **31 mars, 17 h par internet.**

En absence de réponse : la prime de participation sera versée par défaut principalement sur le fonds Carrefour Evolution (PEG), et pour une petite part sur le PERCO sur le fonds Carrefour Equilibre Solidaire.

Les salariés dont la prime est inférieure à 80 € ne reçoivent pas de Bulletin et la prime leur est versée directement.